

**DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE****MAIRIE**

9, chemin des dames  
37270 ATHEE-SUR-CHER

① 02 47 50 68 09  
Fax 02 47 50 20 67  
courriel :  
accueil@mairieathee.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq  
Le 10 décembre à vingt heures trente minutes  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

**Date de convocation**

05-12-2025

**Etaient présents :** Marylène COUSSY, Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Adeline BETAILLOULOUX, Vincent DENIZIOT, Sandrine GUSPARO, Eric MARINIER, Alexandra MOTOT, Marie DEGNIEAU, Isabelle PAIS, Thierry CANTEIRO, Sébastien DESSERRE, de la majorité des membres en exercice.

**Nombre de conseillers****Secrétaire :** Romain DEGNIEAU**Excusé :** Romain SOULARD

**Absents :** Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO - Denis MORIZOT - Mathilde VILARINHO - Thomas RENAULT

En exercice 21

Présents 15

Votants 15

**2025-58 : Avances sur subvention communale 2026 pour l'association Lire Délivre (bibliothèque municipale), la Lyre Instrumentale (école de musique), et, l'association de la cantine scolaire**

Monsieur Olivier LATOUR, adjoint en charge des associations, expose que l'association de la cantine scolaire, la Lyre Instrumentale (école de musique), l'association Lire Délivre (bibliothèque municipale) sollicitent auprès de la commune une avance sur leur subvention 2026 afin de permettre leur fonctionnement général avant le vote du budget primitif communal 2026.

Après en avoir délibéré, et précisé que les crédits feront l'objet d'une inscription au budget 2026, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de 10 000 € à l'association de la cantine scolaire au titre d'une avance sur 2026,
- d'allouer une subvention de 4000 € à la Lyre Instrumentale (école de musique) au titre d'une avance sur 2026,
- d'allouer une subvention de 10 000 € à l'association Lire Délivre (bibliothèque municipale) au titre d'une avance sur 2026.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 037-213700081-20251210-DE202558-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Romain DEGNIEAU



Date de transmission à la Préfecture **17 DEC. 2025**  
Date de publication

**17 DEC. 2025**

Le Maire



Olivier DELAVEAU

